

<https://snetap-fsu.fr/Hors-classe-CPE-2017.html>



Hors-classe CPE 2017

- Métiers - CPE AE-SH - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : vendredi 24 février 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le 15 février, est sortie [la note de service relative Tableau d'avancement à la hors classe du corps des conseillers principaux d'éducation au titre de l'année 2017](#).

Sont concernés :

- Les conseillers principaux d'éducation ayant atteint, au 31 décembre 2016, au moins le 7^{ème} échelon de la classe normale ;
- Les conseillers principaux d'éducation en position de détachement au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ayant atteint, au 31 décembre 2016, au moins le 7^{ème} échelon de la classe normale.

Date limite d'envoi : Le chef d'établissement adressera par voie postale, après visa, l'ensemble du dossier au chef du [SRFD/SFD](#) qui devra le retourner visé avant **le 10 mars 2017** (date limite d'arrivée au BEFFR)

N'hésitez pas à nous transmettre votre barème.

Les représentants SNETAP-[FSU](#) de la [CAP](#)